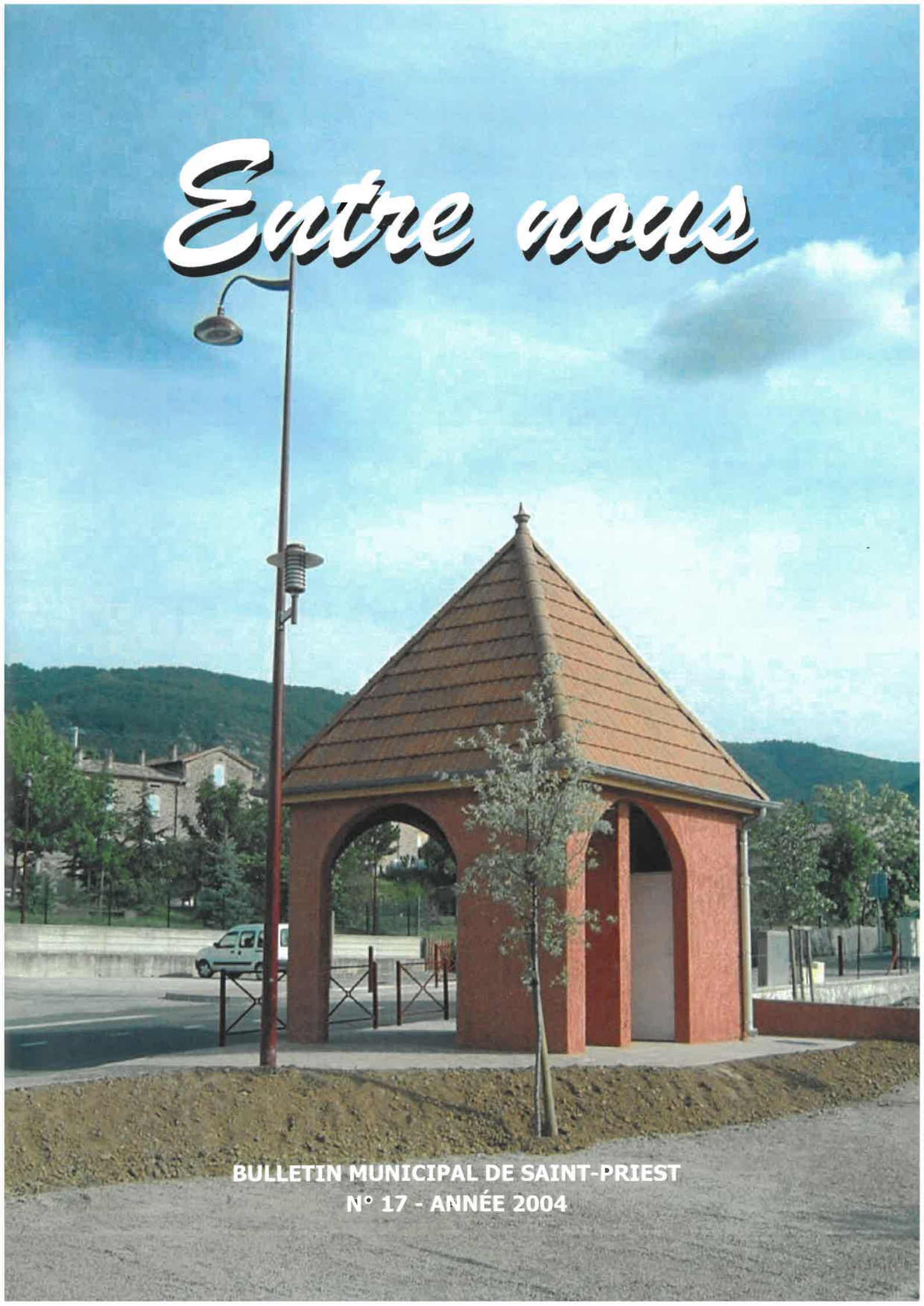


Entre nous



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 17 - ANNÉE 2004



Art et Jardins

Lucien GARNIER

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas Est
07000 ST-PRIEST

☎ 04 75 64 36 74 - 06 81 86 88 26

Fax 04 75 65 85 25

Av de l'industrie ZA le lac 07000 PRIVAS

04 75 64 11 18

Signasud

un seul partenaire pour toute la signalétique

IMPRESSION NUMERIQUE
ENSEIGNE PUBLICITAIRE
SIGNALETIQUE
MOBILIER URBAIN
STAND / PLV
MARQUAGE DE VEHICULE
FRESQUE / TABLE D'ORIENTATION
CREATION GRAPHIQUE
CARTOGRAPHIE

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES



PRIVAS

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	9H00—11H45	13H45—17H00
Mardi	9H00—11H45	13H45—17H00
Mercredi	Fermé	13H45—17H00
Jeudi	9H00—11H45	13H45—17H00
Vendredi	9H00—11H45	13H45—17H00
Samedi	9H00—12H00	13H45—17H00

FLAVIAC « Ouverture prochaine »

	MATIN	APRES-MIDI
Mercredi	9H00—12H00	Fermé
Samedi	Fermé	13H30—17H30

SIDOM

Adresse administrative

8, Avenue de l'Europe Unie - BP 310

07003 Privas cedex

☎ 04. 75. 20. 27. 22 Fax 04. 75. 20. 27. 21

Adresse du site

La clé du sac

07 000 PRIVAS

☎ 04-75-64-07-86 Fax 04-75-64-87-52

J'agis, je trie!

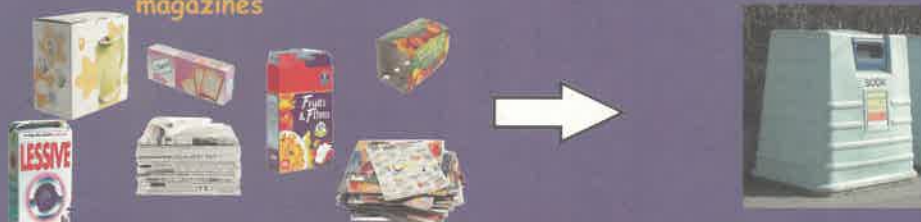
Bouteilles et bocaux en verre



Mais surtout pas :



Papiers / cartons / cartonnettes / journaux / magazines



Mais surtout pas :



Bouteilles plastiques / emballages métalliques

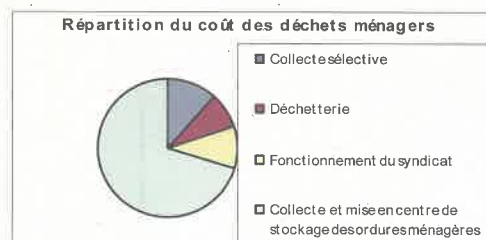


Mais surtout pas :



Pour mieux comprendre notre facture « poubelle »

Comment le SIDOM utilise-t-il l'argent qu'il reçoit?



Le SIDOM a 4 postes de dépenses :

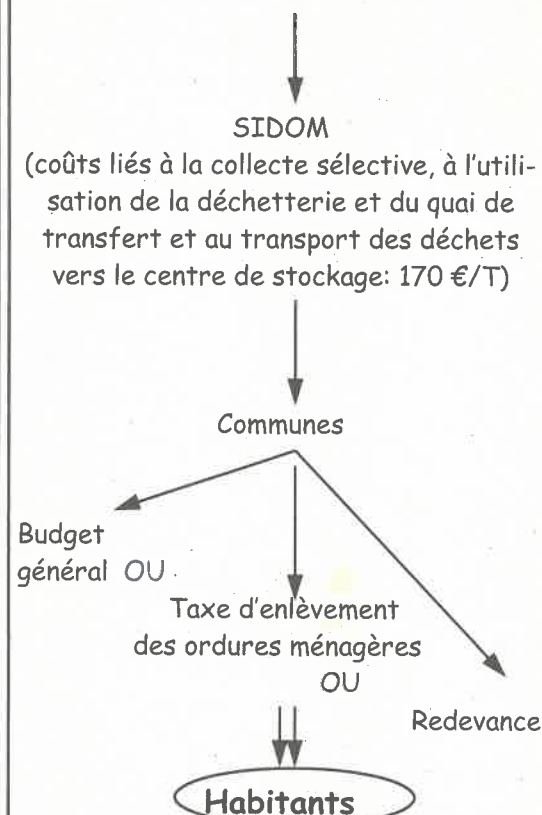
- La déchetterie (PRIVAS et prochainement FLAVIAC)
- La collecte, le transfert et la mise en centre de stockage des ordures ménagères
- La collecte sélective (fonctionnement, amortissement du matériel, communication)
- Le fonctionnement du syndicat (administratif et technique) comprenant :

les charges de personnel, l'entretien des bâtiments, les fournitures diverses, provisions d'investissement.

A partir de là, il définit le montant à refacturer à chaque commune.

Comment est établie votre facture?

Centre de stockage des déchets
CHATUZANGE LE GOUBET
(coût de la mise en décharge: 57.15 €/T)



Entre nous

L'équipe de rédaction est heureuse de vous présenter le 17^{ème} numéro d'*Entre nous*.

Comme vous pourrez le constater la formule a été légèrement modifiée, suite à la décision de faire paraître ce bulletin une seule fois par an.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à la rédaction, les responsables d'associations, les élus et les Saint-Priéroux.

Dans nos futures parutions nous envisageons de proposer une tribune libre permettant à chacun de pouvoir s'exprimer.

Ce bulletin arrivera dans vos boites aux lettres mi-août, avec un léger retard par rapport à nos prévisions, mais il était important de le diffuser avant la fête des sources, afin que vous puissiez prendre connaissance du programme des festivités 2004.

A chacun nous souhaitons une bonne reprise et espérons que vous avez passé d'agréables vacances.

Nous rappelons que l'édition d'*Entre nous* est possible grâce aux annonceurs partenaires ; nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.



La place de la Mairie

SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 5
La vie du Conseil Municipal	p. 6
Les travaux	p. 9
Le traitement des déchets	p. 11
Les réseaux	p. 12
Le budget communal	p. 14
La fête des sources	p. 16
Parole aux jeunes	p. 19
Parole aux associations	p. 21
Citoyenneté	p. 26
Les brèves	p. 28
Etat civil	p. 30

Photo de couverture : l'abri-bus du quartier des Mines.

Journal municipal "Entre nous" n° 17

Directeur de la publication : Alain CHAUSSIGNAND

Coordinateur du comité de rédaction municipal : Philippe MAZADE

Comité de rédaction municipal :

Pierre BARRE, Laurent CHASSIGNOL,
Gisèle GARNIER, Patrick GRANJON, Laurent JAGER,
Marie-Françoise JOANNET, Jacques MERCHAT.

Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2004



OPTIQUE



SURDITE



CONTACT

Bochet

Jean Marget

L'image de qualité doit se mériter, non se décréter

12 - 16 Cours de l'Esplanade - **PRIVAS** - Tél. 04 75 64 11 65 - Fax 04 75 64 86 16

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

*Route des Mines
07000 ST-PRIEST*

**Jardinier Paysagiste
Elagueur (diplômé d'Etat)**

Ent. DUCROT
Entretien Parcs et Jardins
Elagage - Abattage

Les Vignes - 07000 SAINT-PRIEST
Tél./Fax 04 75 64 00 39
Port. 06 82 30 63 93

TRAVERSIER
Charpente - Couverture

Pôle 2000 - Zone Nord
07130 SAINT-PÉRAY
Tél. 04 75 81 85 10
Fax 04 75 40 58 88

Maçonnerie - Plâtrerie - Peinture



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ **04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62**

Le billet du Maire



La lecture de ce bulletin municipal vous informera de la diversité des actions et travaux réalisés par l'équipe municipale dont je voudrais, une fois de plus, souligner le travail qu'elle accomplit tout au long de l'année.

Mais aussi les associations qui, par de nombreux articles, prouvent leur dynamisme et leur volonté de créer et de maintenir des moments de convivialité et d'échanges par leurs différentes activités avec la population.

La commune de Saint-Priest est aussi tournée vers l'extérieur ; après un rendez-vous manqué en 2002, la Communauté de Communes PRIVAS-RHONE ET VALLEES a vu le jour le 29 décembre 2003 par arrêté préfectoral. 18 communes la composent autour des vallées de l'Ouvèze et de la Payre.

Les statuts qui ont été adoptés précisent les compétences obligatoires comme le développement économique, le soutien à l'activité touristique et l'aménagement de l'espace ainsi que les

compétences optionnelles qui ont été choisies par les délégués des communes après de nombreuses réunions.

La protection et la mise en valeur de l'environnement (ordures ménagères, assainissement individuel, collectif, animaux errants...) font partie des compétences qui seront à court terme incorporées dans l'intercommunalité. Une réflexion sera également menée vers la jeunesse et les loisirs.

Cette nouvelle structure devra, à terme, éviter une superposition avec celles déjà existantes, construire un avenir économique sur un territoire attractif et solidaire.

Son succès repose sur l'engagement volontaire et conjoint des communes sur des objectifs déterminés et partagés.

Le chemin sera long, les enjeux importants. Nous participons activement aux différentes commissions et continuerons à veiller pour que l'intérêt général soit respecté.

Bonne lecture et à très bientôt

Alain CHAUSSIGNAND

Les délibérations

■ 12/03/2003

- Acquisition d'un terrain : La mairie a acheté un terrain situé sur une zone réservée (POS) à proximité du complexe sportif de Belon.
- Demande de subvention pour l'achat du terrain (ci-dessus).
- Rejet de la demande d'installation d'un relais mobile dans le cadre du droit de précaution pour la santé publique.
- Approbation de la convention pour la PVNR de Gouvenas.
- Construction d'un réseau d'assainissement public le lignol – le village, l'avant projet est accepté.
- Mise en place des tarifs et des durées concernant les concessions du columbarium.
- Approbation de l'échéancier prévisionnel des travaux pour la traversée des Mines.
- Collecte de textile : le conseil municipal accepte l'implantation de containers sur la commune.
- Plan informatique Inforoute : le C.M. accepte à l'unanimité le plan informatique, permettant à l'école de bénéficier d'un ordinateur par classe.

■ 09/04/2003

- Assainissement – AEP Gouvenas Sud : Le C.M. approuve le projet et le dossier de consultation des entreprises, constate que le financement est assuré et décide du mode de dévolution des travaux par appel d'offres.
- Demande de subvention pour l'enfouissement des lignes téléphoniques auprès du SDE ou tout autre financeur.
- Vote des comptes administratifs du budget général (M14) et du budget eau et assainissement (M49).
- Vote des budgets 2003.
- Le CM décide l'installation d'un système de traitement bactériologique de l'eau par rayonnement U.V. pour le hameau de La Garde.
- Le CM accepte l'élaboration d'un projet d'élargissement des compétences du S.E.R.E.B.P. concernant l'exploitation des ressources, les équipements et réseaux d'adduction.
- Modification du tarif alloué pour la collecte des ordures ménagères.

■ 03/06/2003

- Exonération TLE : Dans le cadre de l'Article 1585D du Code Général des Impôts, le CM décide d'exonérer en totalité l'Office Public d'Habitations à Loyer Modéré (Vivaraïs Habitat) de la Taxe Locale d'Équipement.
- Le CM retient le bureau d'étude SERALP pour l'étude du dossier dans le cadre de l'aménagement d'Ensemble au quartier Belon.
- Pour les travaux d'assainissement à Gouvenas Sud le CM approuve le choix de la commission d'Appel d'Offre et confirme l'entreprise Faurie.
- Le CM accepte le retrait de 3 communes et l'adhésion de 25 communes au SIVU Inforoutes de l'Ardèche.
- Le CM se prononce pour conserver le choix de son mode de collecte des ordures ménagères suivant la prestation, la fréquence et le coût actuel (La Loi Chevènement indiquant que les syndicats sont chargés de la collecte et du traitement des OM).
- Demande d'aide au SDE pour financer le contrôle du réseau électrique communal.
- Le CM autorise M. le Maire à contracter un prêt de 150 000 € pour financer les travaux d'investissement.

■ 02/07/2003

- Cession gratuite d'un terrain au profit de la commune dans le cadre de l'aménagement de la route des mines.
- Acquisition d'un terrain : La mairie a acheté un terrain situé sur une zone réservée (POS) à proximité de l'école des mines.
- Redéploiement des zones de Police et de Gendarmerie : le CM accepte la proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des libertés locales proposant le passage de la commune en zone de Gendarmerie.
- Présentation du rapport annuel des Ordures Ménagères.
- Présentation du rapport annuel du service d'adduction d'eau potable.
- Présentation du rapport annuel du service d'assainissement.
- Tarifs de la cantine et garderie scolaires : le CM fixe les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2003-2004.

La vie du Conseil Municipal

■ 24/09/2003

- Travaux d'aménagement route des mines : le CM confirme la maîtrise d'œuvre à la DDE de l'Ardèche, accepte le projet détaillé et le dossier de consultation des entreprises et approuve le mode de dévolution des travaux par Appel d'Offres ouvert en 3 lots.

- Projet de création d'un SPANC (service pour assainissement non collectif), le CM adhère au projet d'étude.

- La commune accepte l'accueil sur le territoire de la commune d'un point jeunesse (CEL) et fixe le lieu : ancienne école et bibliothèque.

■ 30/09/2003

- Demande de subvention pour le PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble) à Belon.

- Projet de création d'une communauté de communes dans le bassin de Privas.

- Titularisation des 2 postes d'agents techniques territoriaux.

■ 10/12/2003

- Résultat du Marché Public de la traversée des Mines : le CM prend acte du choix de la commission communale d'Appel d'Offres.

- Modifications statutaires du SIDOM : le CM annule la délibération en date du 03/06/03 et portant modification statutaire du SIDOM au 1^{er} janvier 2004 et demande le report du transfert de compétence au 1^{er} janvier 2005.

- Dissolution du SIDCA : le CM approuve la dissolution du SIDCA.

- Le CM décide de demander à bénéficier de l'ATESAT (Assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire).

- Décision modificative du budget M14.

- Demande de subvention pour la réfection du préau de l'ancienne école.

- Le CM approuve les statuts de la communauté de communes Privas Rhône et Vallées et désigne ses deux représentants au sein de cette communauté de communes (M. Alain Chaussignand et M. Philippe Mazade) ainsi que les deux suppléants (M. Patrick Granjon et M. Laurent Chassignol).

- Demande de subvention au SDE pour l'extension du réseau d'éclairage public à Gouvernas Sud.

- Le CM autorise M. le Maire à contracter un emprunt TVA (court terme 2 ans) pour les travaux de PVNR de Gouvernas Sud.

- Le CM autorise M. le Maire à contracter un emprunt pour les travaux de PVNR de Gouvernas Sud.

■ 27/01/2004

- Le CM approuve le projet établi par la DDA concernant le renforcement AEP (VC N° 10 montée des Casernes).

- Le CM demande la reconnaissance de catastrophe naturelle (dégâts pluies de décembre 2003) et sollicite une aide.

- Le CM accepte la mise à disposition de l'emploi-jeune de niveau BEATEP jusqu'à la fin de son contrat à durée déterminée, dans le cadre de la mise en place du Contrat Educatif Local (CEL).

- Le CM accepte la mise à disposition de locaux dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL) pour une durée déterminée.

■ 03/03/2004

- Le CM accepte la mise à disposition d'un local à la Société Géologique de l'Ardèche à partir du 01/03/04 jusqu'au 31/12/04 avec possibilité de renouvellement d'une année.

- Sauvegarde du cinéma de Privas : le CM accepte la participation financière de la commune pour l'année 2004.

- Plan informatique avec le SIVU des Inforoutes : le CM confirme sa participation au plan et inscrit les crédits nécessaires.

- Réfection du plafond de la salle des fêtes : le CM accepte le devis des travaux et demande une aide auprès du Département.

- Cimetière : le CM décide des travaux de sécurité et rattrapage du niveau du terrain et sollicite une aide du Département.

■ 29/04/2004

- Vote des comptes administratifs des budgets M14 (Budget général) et M49 (Budget eau et assainissement).

- Vote des budgets M 14 et M 49 2004.

- Motion pour le maintien de l'accès au réseau Hertzien MMDS.

- Motion pour le maintien du service public EDF en Ardèche – Drôme.

- Modification des statuts du Syndicat Ouvèze Vive ; le CM adopte les nouveaux statuts.



**7000 Professionnels
en France**



**52 Agences
en Drôme Ardèche**



Acheter, Vendre, Louer, Gérer



Ardèche Immobilier
25, rue de la République, 07000 PRIVAS
Tél. 04.75.64.20.90



RAMPA ENTREPRISES

RÉSEAUX HYDRAULIQUES :

RAMPA T.P. / POMPAGE RHÔNE-ALPES

*Eau potable - Irrigation - Assainissement
Eaux pluviales - Stations de pompage - V.R.D.*

RÉSEAUX SECS :

RAMPA E.C. / DELTA ÉLECTRICITÉ

*Travaux de distribution électrique aériens
et souterrains - Postes de transformation
Réseaux télécommunications - Gaz*

PRÉFABRICATION :

DELTA PRÉFABRICATION

Produits préfabriqués en béton haut de gamme

PROMOTION :

RAMPA RÉALISATIONS

Immobilier - Montage d'affaires - Zones d'activités

SERVICES : COGEST / COREP

RAMPA ENTREPRISES,
une P.M.E. régionale, indépendante, diversifiée au service des collectivités locales.

RAMPA - B.P. 14 - 07250 LE POUZIN

Tél. 04 75 85 90 90 - Télécopies 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02 - 04 75 85 89 02

2004 : une année de travaux pour tous

Entretien des locaux existants mais également poursuite de projets, l'action municipale s'est déployée dans plusieurs directions :

Le préau de la cour de l'ancienne école

Son état était inquiétant...Mais témoin d'une époque nous avons souhaité le conserver et entreprendre une rénovation dans l'esprit des constructions scolaires du XIX^e siècle. Pour un devis de 13 320 €, le préau a été remis en état. Un vilain pilier de brique a été supprimé redonnant ainsi aux colonnes de pierre de taille le rythme régulier voulu par le concepteur initial.



Le préau de l'ancienne école pendant et après les travaux de restauration.

Locaux du CEL

L'ancienne salle de classe est maintenant destinée à recevoir les "ado". Une convention lie la commune de Saint-Priest à la Maison des Jeunes et de la Culture de Privas. Activités du mercredi après midi et des vacances animées par Christophe Clutier. Mais la réception de jeunes a nécessité la mise en conformité du réseau électrique de cette salle pour un montant de 2 500 €

L'augmentation du patrimoine foncier de la commune

La commune a acquis auprès de propriétaires deux bandes de terrain jouxtant l'école. Ces acquisitions ont été faites dans le but de créer une réserve foncière autour de l'école et de rendre son accès plus facile (augmentation de la surface du parking). De même, un terrain acquis près du complexe sportif permettra à terme d'accueillir de nouvelles activités.

Le cimetière

La partie haute du cimetière devra être améliorée. La configuration très ardéchoise du terrain ne simplifie pas l'étude. Mais une solution de "faïsses" a été retenue pour un devis de 3 000 €. Nous espérons achever cette réalisation pour les fêtes de la Toussaint.

Le terrain de tennis.

Cette année nous souhaitons intervenir pour le développement du tennis. Déjà un système d'éclairage temporisé a été installé. Mais le projet essentiel reste de remettre en état le grillage et de remplacer le filet coupe vent. (montant du devis : 3.000 €). Nous rencontrons les dirigeants de l'association pour établir avec eux les urgences et un calendrier d'intervention.

Les travaux

Une longue histoire s'achève...

Ce mois de mai, les travaux d'amélioration de la traversée du quartier des "Mines" se sont achevés. Ce projet était l'un des objectifs essentiels pour la mandature qui s'achèvera en 2006.

Ce projet s'articulait autour de quatre objectifs :

- Améliorer la sécurité pour les piétons et les automobilistes. Ainsi furent créés des trottoirs et des passages piétons bien marqués, posées des barrières de protection. Un dessin de la chaussée approprié contraint les automobilistes à une réduction significative de la vitesse cohérente avec en particulier la sortie de l'école.

- Etre un lieu de convivialité et d'information : cette place permet aux pétanqueurs de se retrouver, aux collégiens et lycéens d'attendre le bus à l'abri. Des panneaux d'information sont dévolus à l'affichage officiel municipal, à l'affichage artisanal. Un plan de la commune permet à des randonneurs de prévoir leur itinéraire sur les sentiers.

- Marquer la porte d'entrée de la commune mais également d'un espace touristique : le Parc Naturel Régional et le plateau du Coiron.

- Compléter un espace commercial en créant un parking ombragé.

Ce projet devait lier l'esthétique au fonctionnel.

Comment concilier :

- Le passage du réseau d'eau potable de la ville de Privas.

- L'évacuation des eaux usées.

- La collecte des eaux pluviales en direction de la rivière.

- La fourniture en courant électrique, l'éclairage public et l'accès au réseau téléphonique par voie souterraine.

L'étude de cette double problématique a véritablement démarré en 2001, le pré-projet vous a d'ailleurs été présenté dans une réunion publique au mois de juin 2002.

Le coût financier est important. Ce projet représente un investissement de 300 000 €. (soit environ 2 millions de francs). Le financement s'organise autour de 131 000 € de subventions, le reste étant couvert par un emprunt sur 15 ans et l'autofinancement communal.

Enfin nous ne pouvons pas clore cette page sans une pensée particulière pour tous les résidents du quartier qui ont, avec patience, subi les inconvénients de longs travaux et pour ceux qui ont généreusement rendu possible ce projet ambitieux, qui nous l'espérons, sera la réussite esthétique et fonctionnelle attendue.



Eclairage public

Ce fut long, contraignant, poussiéreux, mais enfin le quartier des Mines retrouve sa tranquillité avec la venue du printemps.

Nous sommes tous sensibles aux besoins d'éclairage public, que ce soit pour des raisons de sécurité des personnes, des véhicules, des biens, le confort piétonnier, mais aussi pour des raisons d'esthétique.

La mise en place des 20 nouveaux candélabres offrent dorénavant un éclairage routier sur le linéaire et d'ambiance au niveau des commerces et de l'école.

Notre "porte d'entrée du village" restaurée et éclairée redonne essor à notre petite commune.

Il ne faut pas oublier que d'autres quartiers ont bénéficié de l'éclairage public : le quartier Fraysse et le secteur routier Condamine - le Lignol.

Nos soucis....

Certains bâtiments communaux sont vétustes, et leurs toitures ne sont pas sans nous inquiéter. Mais compte tenu du contexte et des dépenses importantes liées à la traversée des Mines, il faudra encore pour quelques temps se contenter de remonter les tuiles qui glissent ou remplacer celles qui cassent.

Le traitement des déchets

Au cours de l'année 2003, l'évolution de la collecte et du recyclage des déchets ménagers sur la commune de Saint-Priest, s'établit de la manière suivante :

Ordures ménagères non recyclables, collectées sur la Commune

Tonnage 2002	Tonnage 2003	% Variation	Poids/habitant/ an
191,34 t	183,92 t	-3,88%	154 kg

On enregistre une baisse significative du tonnage d'ordures ménagères non recyclables sur l'année 2003 par rapport à 2002 (-3,88%). Il s'agit là du tonnage des ordures ménagères collectées 2 fois par semaine. Ce service est assuré, à la grande satisfaction de tous les usagers, par M. Guy FAURE de Cheylus.

Cette évolution à la baisse du tonnage des ordures ménagères, a eu pour conséquence directe une baisse de 640 Euros, à la charge de la commune, sur la part des charges de fonctionnement du SIDOM calculées sur le tonnage traité.

Le poids par habitant de ce type de déchets est ramené de 173 Kg (2002) à 154 Kg (2003)

Bilan des apports volontaires sur les points de ramassage de la commune

Nature	Tonnage 2002	Tonnage 2003	% Variation	Poids/Hab/an
Verre	32,87 t	31,02 t	-5,69%	25,98 kg
Corps plats (papier cartons)	27,0 t	21,01 t	-22,18%	17,60 kg
Corps creux	5,76 t	5,59 t	-2,99%	4,69 kg
Total	65,63 t	57,62 t	-12,24%	48,26 kg

Le taux de recyclage pour la commune de St-Priest ressort à 23,86%, pour un total de déchets de 202,26 Kg par an et par habitant (OM + Apports volontaires), soit une baisse de 1,67% par rapport à 2002 (taux de recyclage 2002 de 25,53%).

Déchetterie

Inaugurée en juin 2002, la nouvelle déchetterie connaît une bonne fréquentation de la part des habitants de St-Priest. Le nombre d'entrées pour l'année 2003 s'établit à 1036, dont 213 apports de déchets verts, soit 20,56% des apports volontaires.

Le nombre important des apports volontaires directs auprès de la déchetterie, explique très certainement pour partie la baisse significative des apports volontaires sur les points de ramassage de la commune.

- Le coût global de la collecte pour l'année 2003 s'établit :

Collecte des ordures ménagères (2 passages par semaine)	10 913,43 €
Prestation SIDOM, y compris nouvelle déchetterie	36 978,26 €
Réunion d'information tri sélectif 24/06/2003	83,38 €
TOTAL	47 975,07 €

Pour mémoire, le coût total pour l'année 2002 s'élevait à 49 637,91 € soit une baisse du coût global de -3,35%. Cette charge est intégralement couverte par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

L'importance du recyclage des déchets ménagers :

Le tri sélectif, sous la forme d'apport volontaire aux points de ramassage sur la commune, d'apport direct à la déchetterie ou de compostage permet non seulement de réduire les charges liées à la collecte des déchets et par là même l'évolution de la taxe d'enlèvement, mais constitue surtout un comportement civique et écologique.

Nous ne pouvons que vous engager à poursuivre cet effort de tri et de recyclage. A l'an prochain pour le bilan 2004.

ASSAINISSEMENT

Evolution et perspectives du service

Dans le cadre du Syndicat Intercommunal "Ouvèze Vive", regroupant l'ensemble des communes du bassin de la rivière Ouvèze, Saint-Priest a réalisé son premier collecteur d'eaux usées en 1996 sur le quartier des Mines et raccordé gravitairement celui-ci à la nouvelle station d'épuration de Privas.

Par la suite, plusieurs petites antennes ont permis de desservir des groupes de maisons situés à proximité du collecteur principal sur les quartiers des Mines et Belon. Les travaux du collecteur appelés à desservir le haut de la commune ont débuté en 1997 empruntant la route départementale N7 en direction du village. En 2001, la commune comptait 2 750 mètres de canalisation d'assainissement et 85 branchements.

Depuis deux ans, des travaux importants d'assainissement (3 000 mètres de collecteur, 85 branchements, une station de refoulement) sont réalisés sur la commune de Saint-Priest et plus particulièrement sur les quartiers Lignol, Bas Lignol, Serre d'Ajoux, Belon et Gournas sud, qui vont permettre, pour fin 2004, de doubler la longueur de canalisation et le nombre d'habitations raccordées au réseau d'assainissement soit près de 40 % des résidents.

En effet, la municipalité souhaite à terme raccorder gravitairement la majorité des habitations de la rive gauche de l'Ouvèze où les terrains peu profonds et superficiels ne permettent pas un bon fonctionnement des champs d'épandage. Aussi, le prolongement du collecteur de transfert du Bas Lignol en direction du village fait l'objet d'une demande de subvention prioritaire de la commune auprès des divers financeurs potentiels avec une réponse déjà positive de l'agence de l'eau.

D'autre part, le prolongement sur la rive droite de l'Ouvèze d'une antenne en direction du quartier du Fraisse sera poursuivi ultérieurement pour desservir les dernières maisons du quartier et le futur projet "Vivarais Habitat" (construction de 20 logements et aménagement de 10 terrains constructibles).

Il faut également rappeler la mise en place prévue par les textes réglementaires pour le 1^{er} janvier 2006 du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et dont la compétence a été prise par la communauté de commune "Privas Rhône et Vallées" en 2004. Ce service, obligatoire et payant, assurera le contrôle et, le cas échéant, avec l'aval du propriétaire, la réalisation de certains travaux d'entretien des installations individuelles d'assainissement des particuliers non raccordés au réseau public.

Investissement et coût du service

La commune aura investi en réalisations nouvelles pour ce service sur les années 2002, 2003, 2004 un coût total de 565 000 euros (TTC) dont 299 000 euros de subvention (Conseil Général - Agence de l'eau - Etat) et 85 000 euros de TVA (récupérable deux années plus tard). La moitié de l'autofinancement des investissements soit 181 000 euros est couvert par la perception de la taxe de branchement (1 070 euros) et du droit de raccordement (1 350 euros) sollicités auprès des usagers desservis. Le solde sera couvert par l'emprunt et l'excédant d'exploitation de l'exercice en cours.

Le coût de fonctionnement du service reversé à la commune demeure stable suite à la révision des tarifs de juin 2002.

part fixe :	
1,40 euros / mois	16,80 euros / an

part variable :	
de 1 à 100 m ³	0.55 euros / m ³
de 101 à 300 m ³	0.90 euros / m ³
plus de 300 m ³	0.50 euros / m ³

Il convient de rappeler le coût du traitement des eaux usées facturées par les autres organismes aux usagers.

part fermier	
(fixe)	29,27 euros / an
(variable)	0,19 euros / m ³

part syndicat "Ouvèze Vive"	
	0,19 euros / m ³

Eau potable

Dernières réalisations

Suite à plusieurs résultats d'analyses défavorables de l'eau potable du quartier de "La Garde", la commune de Saint-Priest a installé dernièrement un dispositif de traitement par rayons "ultra violet". Seule cette conduite d'adduction ne bénéficiait pas de traitement, l'eau étant prise directement à la source.

A l'occasion des travaux de viabilisation des terrains constructibles de 'Gouvernas Sud' les résidents ont rétrocédé leur conduite d'eau privée à la commune. Dans le cadre des travaux du Projet de Voies Nouvelles et Réseaux (PVNR), la commune a rénové une partie de cette conduite et réalisé les nouveaux branchements.

Une partie des habitants de Gouvernas a bénéficié également de la construction d'une antenne en perspective de la reprise des abonnés de Privas.

Nouveaux projets

A compter de la mi-septembre, la commune de Saint-Priest doit débiter les travaux de reprise de l'ensemble des abonnés du réseau d'Adduction d'Eau Potable (AEP) de Privas résidant de part et d'autre de la route départementale N°7 sur les quartiers de Belon et Gouvernas. En parallèle, la commune de Privas remplacera son ancienne conduite de distribution par une conduite d'adduction reliant directement la source de Verdus aux réservoirs de Privas. Ces travaux seront réalisés par la même entreprise (Rampa) et devraient s'achever avant la fin de l'année.

Le coût total de cet investissement est évalué à 171 000 euros (TTC) pour la commune avec une subvention de 40% du Conseil Général (57 000 euros).

Nous demandons aux riverains de ces quartiers de la patience et de la compréhension pour le dérangement inévitable que ces travaux occasionneront tant en difficulté de circulation qu'en coupures d'eau.

Perspective du service

Le Syndicat d'Etudes et de Renforcement en Eau du Bassin de Privas (SEREBP) a lancé une étude pour évaluer la mise en commun de nos ressources en eau à l'échelle du bassin de Privas afin d'améliorer le suivi sanitaire de l'eau, sécuriser l'approvisionnement, réduire les coûts de mise en conformité des captages et homogénéiser à long terme le coût de l'eau sur le bassin.

Un autre bureau d'études en hydrogéologie a été désigné par le SEREBP pour la recherche de nouvelles ressources d'eau potable sur le bassin de Privas. Celles-ci (forage profond, eau du Rhône...) ne devront pas avoir d'influence sur le régime d'écoulement des eaux superficielles.

Le rendu définitif de l'étude est prévu pour l'automne 2004.

Coût du service

Les tarifs arrêtés par le conseil municipal de Saint-Priest dans sa séance du 25 juin 2002 restent inchangés :

Part fixe	
1,80 euros / mois	21,60 euros / an
Part variable	
de 1 à 100 m ³	1,00 euros / m ³
plus de 100 m ³	1,40 euros / m ³

Il convient de rappeler les autres redevances calculées sur la consommation d'eau et directement facturées à l'utilisateur :

FNDAE	0,0213 euros / m ³
Agence de l'eau	0,20 euros / m ³



Captage du Serre à St-Priest

Le budget communal

Compte administratif 2003

Budget Général (M14)

Fonctionnement

Recettes	=	589 776,16 €
Dépenses	=	448 405,21 €

Investissement

Recettes	=	354 965,18 €
Dépenses	=	339 248,28 €

Le compte administratif du budget général (M14) fait apparaître un solde positif de 141 370,95 € en fonctionnement et de 15 716,90 € en investissement l'ensemble de ces excédents sont affectés au budget 2004 pour financer l'investissement.

Budget Annexe (M49)

Exploitation

Recettes	=	156 343,07 €
Dépenses	=	103 737,19 €

Investissement

Recettes	=	345 030,84 €
Dépenses	=	397 339,07 €

En M 49 nous constatons un solde positif en exploitation de 52 605, 88 € qui permettra de financer les investissements restants de 2003 pour un montant de 52 308, 23 €.

Budget Primitif 2004

Budget général (M14)

Fonctionnement	=	558 113 €	Investissement	=	512 413 €
----------------	---	-----------	----------------	---	-----------

Budget annexe (M49)

Exploitation	=	172 700 €	Investissement	=	404 543 €
--------------	---	-----------	----------------	---	-----------

Cette année le Conseil Municipal a décidé de diminuer les charges de fonctionnement et d'investissement afin de ne pas compromettre la situation financière de la commune. Cette pause est nécessaire, mais ne signifie pas pour autant qu'il ne se passera rien sur Saint-Priest en 2004. Des travaux sont programmés sur les bâtiments publics, la voirie ainsi qu'en matière d'eau et d'assainissement.

Le budget communal

Evolution des taux des taxes

	2000	2001	2002	2003	2004
Taxe habitation	10,38	10,48	10,62	10,78	10,86
Taxe Foncier bâti	16,12	16,28	16,49	16,73	16,85
Taxe Foncier non bâti	79,00	79,00	79,00	79,00	79,00
Taxe professionnelle	7,80	7,87	7,97	8,09	8,15

Produits générés par les différentes taxes

Taxe habitation	=	87 868 €
Taxe Foncier bâti	=	77 678 €
Taxe Foncier non bâti	=	8 374 €
Taxe professionnelle	=	25 395 €



L'entreprise FAURIE est spécialisée dans les métiers liés à l'eau :

adduction d'eau potable, assainissement, stockage, barrage, irrigation...

Elle exerce également son art dans les activités de terrassement et réseaux secs.

Entreprise Faurie

Quartier Chantoiseau - B.P. 7

07320 SAINT AGREVE

Tél. 04 75 30 15 55 - Fax 04 75 30 19 34

V i v a r a i s

H a b i t a t

Un Organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes
de logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac

B.P. 126

07001 PRIVAS CEDEX

Fête des sources

Depuis le mois de janvier, les membres de l'association Fête des Sources se retrouvent tous les mois. Chacun joue un rôle important, selon sa disponibilité, selon ses compétences. Cette année, des nouveaux ont rejoint l'équipe de bénévoles : c'est une manière généreuse et dynamique de s'intégrer à la vie de la commune et de créer de nouveaux liens.

L'équipe a à cœur de proposer une animation de qualité pour la fête, une animation qui s'adresse à toutes les tranches d'âge.

Du nouveau !

Nous avons pensé aux jeunes qui aiment danser : le bal sera animé par "Pacific Animation", des professionnels ; nous avons pensé à l'animation du repas : un humoriste Jean Dorlis en sera chargé ; nous avons pensé aux enfants et familles qui auront un spectacle de théâtre de grande qualité avec la compagnie La Lauda Muzai ; nous avons pensé aux ateliers qui proposent une animation interactive : fabrication de pain (Martial Duran ; une table de produits locaux : miel, huile d'olive, fromage - s'associera délicieusement à la vente du pain), observation de la vie d'une ruche (Marie Jo Sailler), fabrication de mouches pour la pêche (Bernard Estéouille), continuation de la fresque (Didier Scuderoni) ; nous avons pensé au jeu s'adressant à toutes générations : un concours de billes tel qu'il s'en organise tous les week-ends dans la Drôme avec la Fédération française des



jeux de billes, animé par un champion du monde par équipe du jeu de ring, avec la participation de M. Desbois, fabricant de billes en terre, unique en Europe ! nous avons laissé une place à des habitants de St-Priest qui montreront leur compétence en matière de coiffures (S. René) de fromages (Corinne Marlé) ou d'arts (M. et M^{me} Kandel) ; nous avons remis à jour la vente de verres sérigraphiés avec un autre modèle, une bonne idée cadeau !

De la tradition !

Nous n'avons pas oublié les petits qui adorent barboter au stand de la pêche aux canards, les passionnés de la pétanque, ceux qui aiment s'asseoir pour regarder des groupes de danses – du passé et d'aujourd'hui – ceux qui aiment les expositions, et bien sûr... la buvette et la restauration rapide.

Alors rendez-vous les 28 et 29 août prochains : des retrouvailles qui auront encore, à la veille de la rentrée, un bon goût de vacances !

Pour ceux qui veulent s'associer à l'équipe pour un bon coup de main : Réunion le 24 août, à 20h30.



Programme de la fête des sources

SAMEDI

Avec *PACIFIC Animation*

14H00 - Ouverture de la fête avec le concours de pétanque (150 € + les mises)

De 14H00 à 18H00

Animation :

- o Maquillage des enfants

Stands :

- o Vente de verres sérigraphiés *Fête des Sources*
- o Buvette
- o Restauration : hot dog, saucisses, frites, gâteaux, crêpes...

17H30 - Spectacle interactif : "Histoire à la courte paille" animée par la compagnie théâtrale *Alauda Muzai* (entrée : 2 €) tout public.

19H30 - Repas spectacle (13 €)

au menu :
Salade verte
Poulet basquaise, riz
Fromage
Tarte aux pommes

Animations *Laurent Vergnes* (chanteur)
et *Jean Dorlis* (humoriste)

22H00 – Bal gratuit sur la place du village
animé par *Laurent Vergnes*



DIMANCHE

Avec *Dynamic Music*

De 10H30 à 18H00

Expo/vente : histoires de billes

Exposition de photos et tableaux (*Philippe Sylvestre et Kandel*)

Exposition : la vie d'une ruche - vente de miel
(*Marijo Sailler*)

Stands :

- o Dégustation et vente de produits locaux
- o Vente de verres sérigraphiés *Fête des Sources*
- o Fabrication traditionnelle de pain et vente
(*Martial Duran*)

Animations :

- o Fabrication de "mouches" pour la pêche par
l'association La Loche
- o Peinture de la fresque (*Didier Scuderoni*)
- o Pêche aux canards

10H30 – Démonstration de jeux de billes par
Jean-Paul BENOIT, ex champion du monde par
équipe (*association Billes du Val de Drôme*)
inscription au concours de billes en doublettes
toutes générations.

11H30 – Danses folkloriques avec le groupe de
St-Priest

12H00 – Apéritif

14H00 – Concours de billes

14H45 – Défilé de coiffure

15H30 – Festival de danses folkloriques et danses
modernes (groupes de *St-Priest, Privas et Le Teil*)



S.O.S VIDANGE DUROCH

RAMONAGE VIDANGE - LOCATION



Tél. 04 75 35 18 70
Fax 04 75 93 03 42

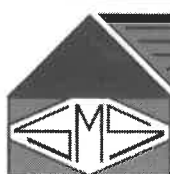
AUBENAS - PRIVAS
www.sos-vidange.com

PLOMBERIE - ZINGUERIE - RAMONAGE
CHAUFFAGE FIOUL - GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN

E.U.R.L. **RÉNÉ Bruno**

Quartier Belon, 07000 ST-PRIEST

Tél. 04 75 65 82 67



**MULTI
SERVICES**

Plomberie - Electricité

Dom. 04 75 64 67 68
Port. 06 09 37 78 91

Benoît Siblodon - 07000 ST-PRIEST

RESTAURANT - PIZZERIA

LE MINERAL - PIZZA'CRIO



Livraison à domicile

Fermeture dimanche midi
et mercredi

Route des Mines - SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 38 65



SERRURERIE - FERRONNERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE

Maurice VIDAL

Les Vignes

07000 Saint-Priest

Tél. 04 75 64 38 47

Fax 04 75 64 29 78

QUINCAILLERIE

BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS - Tél. 04 75 64 11 57



- TRONÇONNEUSES
- DÉBROUSSAILLEUSES

STIHL®

N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE

SAMSE

BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!

Tous matériaux de construction
Gros œuvre - Menuiserie - Carrelage
Sanitaire - Bricolage

Zone Industrielle
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 33 11
Fax 04 75 64 51 84

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

Le contrat éducatif local

A ses débuts le CEL regroupait 5 communes (Coux, Veyras, Flaviac, Saint-Julien en Saint-Alban, et Saint-Priest) En 2002 sont venus se joindre Privas et Lyas.

Le CEL a pour objectif la mise en place d'activités de loisirs pour les enfants et jeunes des 7 communes les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les 3/6 ans sont accueillis au centre maternel de loisirs de Privas, les 6/11 ans au Centre de loisirs sans hébergement, soit à la MJC, Flaviac ou Chabanet, les 11/17 ans aux différents pôles jeunesse, au nombre de trois : Flaviac pour la basse vallée de l'Ouvèze, la MJC de Privas pour le centre et Saint Priest pour la haute vallée.

Le 11 juin, à la salle du Charray, la Compagnie Janvier, adhérente au CEL, nous a offert un spectacle très réussi : Tribunal d'Enfants pour Parents Difficiles. Avec lucidité, humour et tendresse le groupe d'enfants et d'adolescents nous a donné sa vision des droits de l'enfant.



L'inauguration du pôle jeunesse

Le pôle jeunesse à St Priest

Un petit groupe de jeunes St Priéroux, sous la houlette de Christophe CLUTIER, a investi son nouveau local : réfection de la peinture, aménagement : ping-pong, jeu vidéo...

L'ouverture officielle du pôle de St-Priest, situé au rez de chaussée de la mairie dans les locaux de l'ancienne école du village, s'est déroulée le 16 juin en présence des différents partenaires concernés, d'élus des sept communes adhérentes au CEL, d'un petit groupe de jeunes et de quelques parents

Les adultes ont jugé la démarche intéressante et ont pu apprécier déjà le dynamisme, l'efficacité de ce petit groupe de copains qui avant l'ouverture, ont rénové et aménagé le local, préparé l'accueil des nouveaux et ce avec des projets plein la tête.



Les jeunes, apparemment heureux, étaient accompagnés de leur principal animateur Christophe qu'ils ont chaleureusement ovationné.

Le pôle jeunesse sera fréquenté par des jeunes des 7 communes pouvant se retrouver là pour prendre en charge l'organisation de leurs projets communs, citoyens, culturels, sportifs, ou de loisirs accompagnés et aidés par des professionnels et des animateurs.

Il est ouvert de 10 à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi, tout le mois de juillet, fermé en août, puis ouvert pendant les vacances scolaires et les mercredis après midi, en période scolaire de 14h à 18h.



Pâtisserie Joël Patouillard

Meilleur Ouvrier de France

10, rue de la République

et sa chocolaterie

55, rue Louis Neel - ZI du Lac

ouverture : périodes de fêtes, Pâques, Noël

07000 PRIVAS



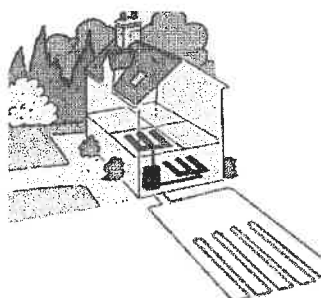
SARL VIAZAC et Fils

Agent CITROËN

VENTE NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
DÉPANNAGE • LOCATION DE VÉHICULES

Zone industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

04 75 64 01 41
04 75 64 31 90



Didier MOUTON

- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PIEST
Tél. 04 75 64 47 91 / 06 80 33 96 96

TRAVAUX ROUTIERS & TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX



SUD-EST

POUR ALLER PLUS LOIN

Agence de VALENCE

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN

☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

Secteur d'AUBENAS

48 ROUTE NATIONALE - 07200 LABEGUDE

☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

MINIPHONE* La Ville a son revêtement routier
*Primé Décibel d'Or

S.A.S. DUMAS Père & Fils

- Electricité Générale • Chauffage électrique • Détection incendie

Tous dépannages

15, cours Saint-Louis - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 57 30 - Fax 04 75 64 57 45

La Gymnastique Volontaire

La saison 2003-2004 se termine avec une légère augmentation du nombre des licenciés : 174 adhérents aux activités proposées (GV- randonnée-danse folk).

Les soirées à la neige, mer et week-end à Cagnes ont plu à l'ensemble des participants.

Le repas dansant animé par Marc MICHEL a su réunir dans la bonne humeur les amateurs de danse du bassin privadois.

Pour le plus grand bonheur des randonneurs, la section "rando" aidée par les bénévoles de la course de sources a pu ouvrir d'anciens chemins communaux après un gros travail de débroussaillage... Merci à eux.

Cette saison à peine terminée, déjà nous pensons à la nouvelle saison 2004-2005 qui sera marquée par un événement majeur pour nous : les 20 ans de la GV.

Il est difficile d'envoyer une invitation personnelle à la totalité des personnes ayant adhéré à la GV au cours de ces 20 années. Mais tous les anciens adhérents sont conviés à la soirée anniversaire du samedi 18 décembre 2004 ; n'hésitez pas à contacter les responsables. Si des personnes ont des photos ou articles concernant les premières années de la GV, nous leur serions reconnaissants de nous les prêter.

Merci encore à nos animatrices pour leur disponibilité et la qualité de leurs cours.

Merci aussi à la mairie qui prête gracieusement la salle du Charray pour les cours de la GV.



Démonstration de massage relaxant, clôturant le stage step-stretching du 23 novembre 2003

Rendez-vous le 20 septembre 2004 pour la reprise des cours de la GV.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 24 septembre 2004 salle du Charray ; bienvenue aux nouveaux bénévoles.

Les Aînés du Charray "Club dynamique et joyeux"

Un Club très éclectique aussi avec ses différentes animations : Marche à pieds - belote - tarot - échecs - scrabble - voyages organisés qui mêlent plaisirs de la table et découverte d'une région comme Roussillon et ses carrières d'ocre ou ce déjeuner excellent, animé par des histoires, des jeux de questions, des chants et danses accompagnés par la musique pour nous faire gambiller (ce que certains n'ont pas manqué de faire) qui clôturait la saison.

Thé Dansant, bien sûr, et pourquoi pas cet hiver autour de la rôtie de châtaignes traditionnelle une projection de photos par des reporters amateurs qui feraient partager les émotions de leurs voyages Maroc, Tchécoslovaquie... Une façon agréable de s'ouvrir aux merveilles du monde en voyageant "gratis" et assis confortablement !

Le Club compte à ce jour 72 adhérents. Après le renouvellement du Bureau du Président Jean HORTALA qui avait demandé à être déchargé de ce poste, Berthe BENEFICE a été élue Présidente, épaulée par Etienne BRUN, Vice-Président, Andrée CLAUZEL, Secrétaire et André CATIN, Trésorier.

Un coup de chapeau leur est décerné pour le travail, l'accueil, le sourire qu'ils dispensent sans compter.

Reprise des activités du Club le jeudi 23 septembre 2004, les rencontres ont lieu tous les quinze jours, le jeudi après-midi salle polyvalente du Charray.

Un petit aperçu des activités du Club des Aînés pour l'année 2004 :

Vendredi 8 octobre 2004 : Thé Dansant

Jeudi 21 octobre : spectacle "les Folies du Lac"

Jeudi 18 novembre 2004 : Rôtie de châtaignes.

Dimanche 21 novembre à 14H00 salle du Charray : Concours de belote

Jeudi 9 décembre : repas de Noël à la salle du Charray.

Réorganisation de la paroisse catholique

Depuis un millénaire, l'église de St-Priest en a vu passer des paroissiens... Ses cloches en ont sonné des angélus... Ses portes se sont ouvertes maintes fois pour la prière et les célébrations, pour laisser rayonner la joie des mariés, pour accueillir les baptêmes, pour s'unir aux familles en deuil. Et ses paroissiens se sont succédés pour organiser la vie de la Paroisse, en union avec le curé.

Aujourd'hui et depuis le 1^{er} janvier 2003, la paroisse de St-Priest est devenue un élément de la Paroisse St-Jean du Pays de Privas. Cette nouvelle paroisse est constituée de trois communautés locales :

- celle "du Plateau", avec Creysseilles, Lyas et Pranles ;
- celle "d'Ouvèze", avec Coux et Privas ;
- celle "du Charray", avec Ajoux, Pourchères, St-Priest et Veyras.

Cette nouvelle organisation permet aux paroissiens de vivre mieux les responsabilités. Prenons la comparaison avec l'intercommunalité: il ne s'agit pas de se fondre dans un grand ensemble, d'effacer le passé, mais de s'unir pour envisager l'avenir avec sérénité, sans nostalgie ni jérémiades, en regardant les réalités présentes avec foi et confiance. L'église de St-Priest, comme celle des autres villages, accueille toujours - et accueillera longtemps ! - les chrétiens pour la prière, la messe dominicale, les funérailles, les baptêmes et les mariages !

Quelques indications pratiques :

1) En lien avec les prêtres et le diacre responsables de la Paroisse St-Jean, une équipe de 8 laïcs porte la responsabilité de la Communauté du Charray, équipe animée par Odile Marion (tél 04 75 64 34 09) et son adjointe Renée Gaude (tél 04 75 64 47 99).

2) Les registres paroissiaux de baptême et de mariage antérieurs au 01/01/2003 sont archivés au Secrétariat de la Paroisse, rue Croix du Roure. (tél 04 75 64 32 80) ouvert du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00. C'est là aussi qu'est tenu le registre de la Paroisse St-Jean, ouvert le 01/01/2003.

3) Au mois de septembre prochain, le Père Ferdinand Clauzel quittera la Paroisse St-Jean pour

poursuivre son ministère au Cheylard, à la Paroisse Notre-Dame des Boutières. Nous aurons l'occasion de lui dire notre reconnaissance avant son départ, et d'accueillir le Père Armand Manoha, qui nous viendra de Notre-Dame de Bon-Secours - Joyeuse.

Tennis

Des cours de tennis pour enfants ou adultes pourront avoir lieu à partir de septembre 2004. Ils auront lieu sur le terrain de St-Priest les lundi et vendredi à partir de 17h30. L'organisation est à définir avec César Coulon, moniteur de tennis, selon le nombre d'inscrits. Précisons que grâce à la diligence de la mairie, le cours de tennis bénéficie de nouveau d'un éclairage temporisé.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Hélène Charre Présidente de l'Association

Tél : 04 75 64 62 10

ou César Coulon au 06 61 85 02 10

A.S.S.P

La saison sportive de l'ASSP s'est terminée le 18 juin 2004 par l'Assemblée générale qui a vu une nouvelle équipe dirigeante prendre les rênes du Club.

En ce qui concerne les effectifs, on note une baisse sensible chez les jeunes et une stabilité chez les seniors garçons et filles.

Il faut féliciter la bonne saison de l'équipe féminine qui finit 3^{ème}.

Pour notre équipe fanion, l'objectif du maintien a été largement atteint, nous finissons 8^{ème} avec 52 points.

Concernant les ententes, il faut féliciter la montée des 15 ans, par ailleurs, le bilan est très mitigé.

La saison prochaine, l'entente sera renouvelée pendant un an, exceptionnellement, avec l'objectif principal d'un regroupement de jeunes ; celui-ci se fera uniquement avec Privas, Veyras ne voulant plus faire partie de cette entente.

Enfin, 2004 a été marquée par le 20^{ème} Anniversaire de l'ASSP qui fut une totale réussite. L'après-midi, beaucoup de personnes se sont retrouvées au stade pour disputer des mini-

Parole aux associations

matches (enfants-filles-ados). L'équipe de 1984 a pu jouer contre l'équipe actuelle des vétérans ou elles n'ont, d'ailleurs, pas pu se départager. Ensuite, la soirée s'est terminée à la Salle polyvalente du Charray où plus de 200 personnes ont pu déguster la paëlla.

Au cours de cette soirée, Christian BONNEFOY récompensera les joueurs qui ont 20 ans de licence, à savoir les deux anciens Présidents du Club Claude ISSARTEL et Gil BREYSSE et deux joueurs Didier MOUTON et Christophe SOULAVIE.



Voici la nouvelle équipe dirigeante :

Président : Jessy CHABANIS

Vice-Présidents : Gil BREYSSE et Nicolas BOIS

Secrétaire : Thierry DIANOUX

Trésorière : Amélie BERNARD

Membres : Véronique NURY - Stéphanie RENE - Audrey CARLE - Sylvie MOUTON - Audrey DA SILVA - Emmanuelle PISANO - Delphine SOUCHE - Bruno ETIENNE - Jean-Luc CHASSON - Christian BONNEFOY - Nicolas et Lionel GAILLARD - Benoît BREYSSE - François et Sylvain CHASSON - Nicolas CHAPELLE - José MONSANTO et Philippe GIRAUD.

Une nouvelle association à Saint-Priest

La Société Géologique de l'Ardèche, placée sous la présidence de Georges Naud, son fondateur en 1976 (maître de conférence de l'Université de Marseille et chercheur indépendant), s'est installée ce printemps dans l'appartement de fonction laissé vacant par le départ de Monsieur Beydon.

Longtemps sise dans les bâtiments de l'ancien collège de Privas transformés en Musée et Maison des Associations mais en partie récupérés par cette commune pour abriter les services de l'intercommunalité, la Société Géologique était à la recherche d'un accueil temporaire.

Cette société forte d'une cinquantaine d'adhérents venus de toute l'Ardèche s'exprime au travers :

- D'un travail d'animation (visites sur le terrain, interventions dans les écoles, conférences),
- De l'édition du bulletin de la société, de travaux scientifiques (menés par Monsieur Naud à la demande de nombreux partenaires),
- D'une présence culturelle par la mise à disposition de son centre de documentation sur la géologie en générale et celle de l'Ardèche en particulier. Souvenons nous en particulier de la conférence donnée sur les Mines de Saint-Priest lors du Téléthon 2003 et qui a eu un grand succès d'audience.

Le programme des activités de l'association pour les mois à venir est particulièrement riche :

- Dans le cadre des journées du Patrimoine (18 et 19 septembre 2004) : visites accompagnées des mines de Saint Priest et de Privas. Suivies de la pendaïson de crémaillère (visite de l'aménagement des locaux par la société).
- Dans le cadre du "Festival de l'Aventure scientifique" consacré au volcanisme dans le monde et en Ardèche, du 2 au 13 novembre 2004, le pré projet prévoit cinq conférences animées par des universitaires, une exposition sur le Velay et le Vivarais, des rencontres d'enseignants chercheurs avec des lycéens et des écoliers.



de gauche à droite : Bernard de Brinon, Michel Plénet, Georges Naud (président de la Société de Géologie de l'Ardèche), Georgette Montella, Christiane Barre, Annie Chastan

Parole aux associations

Chemins de randonnées

(suite mais non fin)

L'équipe des randonneurs, celle de la fête des sources (côté course) et sympathisants ont ouvert et aménagé le sentier communal entre Fournier et La Rouvière. Ce parcours offre un beau point de vue sur la vallée de l'Ouvèze et le bassin privais et donne une bonne idée de la vie agricole ancienne par de spectaculaires aménagements de murets et actuelle puisque les exploitations sont toujours entretenues. (Pourvu que ça dure!)

Cette ouverture était le chaînon manquant pour relier tous les hameaux situés rive droite de l'Ouvèze depuis Fournier jusqu'au Gleyzal. Du Gleyzal, par le sentier, rive gauche, en surplomb sur la rivière (attention à quelques passages délicats), on atteint le croisement des Crozes. Des Crozes, il y a deux possibilités: emprunter la route ou prendre la bretelle qui remonte au village.

Ce réseau est équipé de panneaux indicateurs portant la destination et le temps moyen et d'un balisage blanc et jaune conforme à la norme retenue pour les sentiers de pays.

D'autres réalisations sont programmées avec l'édition d'un mini guide et l'ouverture d'autres sections communales mais nous espérons que la mise en réseau dans le cadre de l'intercommunalité verra enfin le jour pour développer un projet de plus grande ampleur.



Que soient remerciés tous ceux qui, par leur appui (l'équipe municipale) leur participation (les bénévoles) ou leur accueil (les riverains) ont permis à ce circuit de voir le jour.

Alors promeneurs, à vos marques, profitez du parcours dans le respect de l'environnement et des propriétés.

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

2300 m² Brico-Déco **700 m² Bâti-Expo**

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 33 21 - Fax 04 75 64 73 31



Une bonne adresse !...

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Francis MOURIER

2, Rue Diane de Poitiers - Tél. 04 75 64 12 15
07000 PRIVAS



**AGNÈS
COIFFURE**

MIXTE

à domicile

Quartier Lignol
ST-PRIEST
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 49 51

sarl **SERRE Alain,**
Patrice et Karine

**FIAT - LANCIA
ALFA-ROMEO**

STATION TOTAL

RN 104 - 07000 VEYRAS
Tél. 04 75 64 24 02
Fax 04 75 64 53 10



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127
07001 PRIVAS CEDEX
Tél. 04 75 64 21 09

Entreprise Silva Joaquim
Artisan électricien

Travaux d'électricité neuf et rénovation
Dépannage

Le Bas Lignol
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 31 95 - 06 17 15 51 80

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 65 87 57

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69
Télécopie : 04 75 64 76 96

La prévention des incendies

Quelques règles et conseils sur l'emploi du feu et le débroussaillage.

L'emploi du feu

Le feu peut être un moyen d'entretien de l'espace mais il demande de la part de son utilisateur beaucoup de vigilance.

Chaque année, des mises à feu échappent par imprudence aux personnes qui les allument malgré les rappels des consignes de prudence et obligent les services d'incendie et de secours à intervenir. Ces actes d'imprudence peuvent être lourdement sanctionnés.

L'usage du feu est soumis à une réglementation. Dans tout le département de l'Ardèche, l'emploi du feu et la pratique de l'écobuage sont autorisés du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} octobre au 31 décembre ; par contre il est strictement interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Chaque propriétaire doit faire une déclaration en mairie au moins 2 jours avant son opération et cette même déclaration est valable pour une durée de 2 mois. Le Maire ou le Préfet peut faire surseoir à l'opération en cas de conditions météorologiques défavorables.

Avant de réaliser votre opération de brûlage, prendre contact, le matin, par téléphone, avec les services d'incendie et secours au 04 75 66 36 18 pour le signaler et prendre connaissance le cas échéant de leurs conseils.

Des opérations dites de "brûlages dirigés" peuvent être mises en œuvre avec une assistance du Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS) et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) lorsque votre opération d'écobuage présente des difficultés que vous n'êtes pas sûr de maîtriser (surface, risque de dérapage). Cette assistance concerne plus particulièrement les opérations à but agricole dans le cadre de projets pastoraux.

Contact : SDIS 04 75 66 36 32

DDAF 04 75 66 70 91

Le débroussaillage

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (art 322.3 du code forestier).

Débroussailler est une action à votre portée qui permet d'assurer la protection des personnes et des biens si un incendie de forêt ou de lande menace directement votre propriété.

D'autre part si votre propriété est correctement débrousaillée, les risques de propagation d'un feu à partir de chez vous, sont limités.

Débroussailliez à temps...



Débroussailliez avant !



Vous devez débroussailler de façon permanente, dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler (s'il ne dispose d'aucune installation sur son terrain) et sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.

Un élagage des arbres proches de l'habitation est également fortement conseillé.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué par la personne qui occupe le lieu pour sa propre sécurité, qu'elle soit propriétaire, locataire ou usufruitière.

Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage à entretenir.

La documentation

Pour plus de renseignements, un guide "Emploi du feu et débroussaillage" est disponible en Mairie.



Des paysages à préserver...

Vie associative



La réunion de planification des activités associatives pour l'année 2005 a eu lieu le 27 mai 2004 en présence de Alain Chaussignand, Gislène Garnier, Josiane René et des responsables associatifs de la commune : ACCA, gymnastique volontaire, ASSP, aînés du Charray, paroisse, danse libre en Ardèche, amis de l'école, fête des sources.

A cette occasion, le maire a souligné le choix de la municipalité d'apporter une aide matérielle aux associations, en mettant gratuitement à leur disposition la salle polyvalente et ses équipements.

La plupart des associations a remercié la municipalité pour son aide importante qui permet d'offrir à leurs adhérents des activités diversifiées et nombreuses.

Cinéma de Privas

La commune de Saint-Priest fut l'une des premières collectivités locales avec la commune de Veyras à se mobiliser pour sauver le cinéma "Le Vivarais". En effet notre bassin de vie ne peut pas se priver de cet outil culturel indispensable. L'ensemble du Conseil Municipal a voté cette aide à l'unanimité pour une durée de un an.

La route des Mines

Les travaux sont finis et nous pouvons tous apprécier le résultat. Les riverains, les commer-

ces et tous les Saint-Priéroux qui empruntent chaque jour cette route nous font part de leur satisfaction.

Les travaux ont parfois été lourds à supporter et tout particulièrement par les riverains, nous tenons à les remercier pour leur patience. Un merci tout particulier à M. Orsini qui a contribué à l'amélioration du quartier en cédant à la commune du terrain et en prenant à sa charge l'embellissement des façades.

La voirie

Les travaux de voirie 2004 ont pris un peu de retard suite aux démarches entreprises pour contractualiser un marché à bon de commande sur 3 ans. Les travaux devraient démarrer dans quelques jours avec en priorité la reprise de la voie de Gouvernas Est.

Les intempéries en 2003

Suite à la sécheresse de l'été les pluies importantes de l'automne 2003, ont occasionné des glissements de terrain sur la commune nécessitant des travaux de mise en sécurité, notamment sur la voirie communale de Serre Mercier.

De grands changements à l'école de St-Priest

Des grandes vacances illimitées pour Jeanne Marie DELRUE, qui après 22 ans à l'école de Saint-Priest, (33 ans à l'éducation nationale) prend un repos bien mérité.

Elle n'a pas manqué, juste avant de partir, de ramener ces CP-GS à Bessans, à la plus grande joie des enfants.

Une page, sans contexte se tourne avec émotion ; nous la remercions pour son dévouement à l'école.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice : M^{me} Viviane DOLLE qui s'occupera des petits : CP-GS.

Un autre départ bien regretté par tous, enfants, enseignants et parents : Ludovic SAUSSE, emploi jeune de l'éducation nationale, "monsieur informatique", et ce, bien malgré lui, son

Au fil des jours... les brèves

contrat de 5 ans d'emploi jeune n'étant pas renouvelé. Il nous laisse un site Web concocté avec les enfants : www.saint-priest-ardeche.fr/ecoles.html

Nous lui souhaitons bonne chance pour retrouver un emploi.

Téléthon 2003

Grande réussite du Téléthon 2003 sur notre commune et très grand élan de générosité en faveur des personnes atteintes de maladies génétiques. Le vendredi 5 décembre, plus de cent personnes sont venues écouter l'exceptionnelle conférence de M. NAUD sur l'histoire des mines du bassin privadois.

Toute la journée du 6 décembre, la population Saint-Priéroune est venue acheter des ampoules multicolores pour illuminer le sapin du Téléthon route des mines. Le passage du groupe de coureurs de la police nationale et des pompiers vers 15 h a animé le quartier et les bénévoles de St-Priest leur ont offert une collation.



Merci à tous ceux qui ont participé à cette opération : les jeunes, les aînés et surtout l'association de Gym volontaire, qui ont largement contribué à sa réussite. Nous avons remis un don d'un montant de 1 800 euros environ au Téléthon des deux vallées.



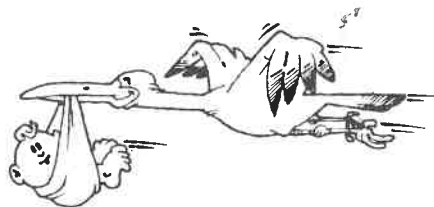
Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 a rassemblé une cinquantaine de personnes qui se sont recueillies en écoutant le message du secrétaire d'état aux anciens combattants.

La municipalité a ensuite offert le "pot de l'amitié".



L'état civil 2003



Naissances

Baconnier Charlotte	03/01/2003
Clauzel Laurine	19/01/2003
Reignier Arnaud	11/03/2003
Ziarre Eden	22/03/2003
Robert Cyril	25/04/2003
Chareyron Lorine	02/05/2003
Chavier Maude	20/08/2003
Defude Remy	01/11/2003



Mariages

Salopek Toni et Barre Elsa	20/06/2003
Weter André et Pugeot Véronique	09/08/2003
Carau Marc et Carmignani Christelle	23/08/2003



Décès

Debos Marie	18/01/2003
Agnés Raphaël	28/02/2003
Kieffer Simone	01/05/2003
Guérin René	04/05/2003
Reynaud Jeanne	14/05/2003
Queriat Sylviane	15/06/2003
Vidal Roger	13/07/2003
Baconnier Louis	02/10/2003
Nieddu Angélo	05/10/2003

imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques

Copies et traçage de plans **noirs** ou **couleurs**, scan **A0+**
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo...

Toute la **photocopie noire** ou **couleur** jusqu'au **A0+**
sur matériels connectés :
livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins, ...
L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...
L'imprimerie rapide...

Impression sur **tee-shirt, puzzles, tapis souris...**

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ **04 75 64 33 36**

www.imprim-express.fr

**impression
numérique
grand format**



HYPER U



Ouvert du lundi
au samedi
de 8h30 à 19h30
☎ 04 75 66 96 69



flash

OUVERT 7 Jours sur 7
Cafétéria

☎ **04 75 66 52 92**

CENTRE COMMERCIAL **CLEF du SAC**



**...tout cela,
nous le concilions toujours
avec le plus juste prix.**

Jérôme et Vincent FLÉCHON

OPTILUX

*opti***Look**

4, Rue de la République
Tél. 04 75 64 24 24

à Privas

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 75 65 87 47